

RÉSUMÉ

LES BIENS PUBLICS À L'ÉCHELLE MONDIALE

La coopération internationale au XXIe siècle

Dirigé par

Inge Kaul

Isabelle Grunberg

Marc A. Stern

Publié pour

Le Programme des Nations Unies pour le développement
(PNUD)

New York Oxford

Oxford University Press

1999

Extrait de *Les biens publics à l'échelle mondiale : la coopération internationale au XXIe siècle*, édité par Inge Kaul, Isabelle Grunberg, et Marc A. Stern. Droits d'auteur (copyright)© 1999, Oxford University Press. Avec la permission de Oxford University Press.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement celles du PNUD.

Les désignations employées et la présentation des documents ne peuvent en aucune façon laisser présumer des opinions du PNUD pour ce qui est du statut juridique de quelque pays, quelque territoire, quelque ville ou quelque région que ce soit ou de son autorité, ou pour ce qui concerne la délimitation des frontières ou des lignes de démarcation.

Cet ouvrage n'est pas encore traduit en français dans sa totalité. Cet opuscule est la traduction française de son introduction.

Pour commander le livre dans son intégralité en anglais aux États-Unis, appeler Oxford au numéro vert 1-800-451-7556, ou consulter le site Web de Oxford University Press : <http://www.oup-usa.org>

Pour acheter cet ouvrage en gros et bénéficier d'un rabais important, contacter M. Bill Johnson de Oxford University Press aux États-Unis, (Téléphone : 212 725 6006 ; Télécopie : 212 726 6446 ; courrier électronique : bfj@oup-usa.org)

Les clients internationaux qui souhaitent commander un exemplaire en anglais sont priés de se mettre en contact avec Oxford International Sales par courrier électronique : intlsales@oup-usa.org ou d'envoyer un fax : 212 726 6453

De courts passages de cette publication peuvent être reproduits sans modification et sans autorisation préalable à la condition que la source soit indiquée. Pour les droits de reproduction ou de traduction, adresser une demande au PNUD / Bureau des politiques de développement / Bureau des études sur le développement, 1 United Nations Plaza, UH-401, New York, NY 10017, ou au site Web suivant : ods@undp.org . Le PNUD accueille favorablement de telles demandes.

Toute observation est très appréciée. Prière de nous les faire parvenir ainsi que toute autre question par courrier ou par courrier électronique à l'adresse indiquée plus haut ou par fax au (212) 906 3676.

Nous tenons à exprimer notre gratitude la plus profonde à Priya Gajraj pour l'aide qu'elle a apportée à la préparation de ce volume.



Le phare qui se trouve en couverture illustre notre propos pour deux raisons. Tout d'abord, il est l'exemple classique d'un bien public: tous les navires profitent de sa lumière, et les bienfaits que cette dernière procure restent les mêmes pour tous les bateaux, aussi nombreux qu'ils soient. Ensuite, l'histoire des phares illustre un message important de ce livre : l'idée qu'un bien public n'a pas nécessairement à être fourni directement par les gouvernements. Au cours des siècles, les phares ont été bâtis et gérés par des investisseurs privés, des corporations maritimes et des associations des secteurs public et privé, sans compter les organes et organismes gouvernementaux. Pour en savoir davantage sur

l'origine des phares, nous recommandons l'article de Ronald Coase : « The Lighthouse in Economics » (Le phare en science économique), *The Journal of Law and Economics* 17 (octobre) : pp. 357-376.

« Une paix plus solide, une prospérité mieux partagée, un environnement épargné : rien de ceci n'est hors de portée si l'on en a la volonté politique. Mais ni les marchés, ni les gouvernements ne peuvent, livrés à eux mêmes, réaliser ces biens publics mondiaux. C'est pourquoi nos efforts doivent se tourner vers le terme manquant de l'équation : les biens publics à l'échelle mondiale. »

Kofi Annan
Secrétaire général des Nations Unies
New York
1er mars 1999

TABLE DES MATIERES

Préface	8
Avant-propos	9
Préface à l'édition française	11
Introduction	12
Liste des collaborateurs	31

TABLE DES MATIERES DU LIVRE

LES BIENS PUBLIC A L'ECHELLE MONDIALE LA COOPERATION INTERNATIONALE AU 21ème SIECLE

PROLOGUE

Tommy Koh

AVANT-PROPOS

James Gustave Speth

INTRODUCTION

Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc A. Stern

I. CONCEPTS

1. Les biens publics mondiaux : définition
Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc A. Stern
2. Les biens publics d'une génération à l'autre : stratégies, efficacité et institutions
Todd Sandler
3. L'économie politique de la coopération internationale
Lisa L. Martin

II. ETUDES DE CAS

• Equité et justice

4. L'équité dans un cadre de biens publics mondiaux
J. Mohan Rao
5. La justice distributive en tant que bien public international :
une perspective historique
Ethan B. Kapstein
6. La justice mondiale : au-delà de l'équité internationale
Amartya Sen

• L'efficacité des marchés

7. L'intégration en profondeur et les accords commerciaux sont-ils positifs
pour les pays en développement ?
Nancy Birdsall and Robert Z. Lawrence

8. L'instabilité financière internationale

Charles Wyplosz

• **Environnement et patrimoine culturel**

9. Montréal c. Kyoto : La coopération internationale et l'environnement mondial

Scott Barrett

10. Les nouvelles stratégies de distribution des biens publics mondiaux : Les enseignements tirés des défis environnementaux internationaux

Geoffrey Heal

11. Le patrimoine culturel en tant que bien public : une analyse économique appliquée aux cités historiques

Ismail Serageldin

• **Santé**

12. La surveillance mondiale des épidémies : La coopération internationale de suivi des maladies infectieuses

Mark W. Zacher

13. La santé en tant que bien public mondial

Lincoln C. Chen, Tim G. Evans et Richard A. Cash

• **Connaissance et information**

14. La connaissance en tant que bien public mondial

Joseph E. Stiglitz

15. Les communications mondiales pour un monde plus équitable

J. Habib Sy

16. La dimension publique du cyberspace

Ruben P. Mendez

• **Paix et sécurité**

17. Comment empêcher un conflit meurtrier : du ménage mondial à la surveillance de quartier

David A. Hamburg et Jane E. Holl

18. La paix en tant que bien public mondial

Ruben P. Mendez

III. CONSEQUENCES POUR LES POLITIQUES

19. Les biens publics internationaux et l'assistance étrangère
Rajshri Jayaraman et Ravi Kanbur

20. Le rôle des biens publics régionaux dans l'assistance internationale
Lisa D. Cook et Jeffrey Sachs

Conclusion

21. Les biens publics mondiaux : concepts, politiques et stratégies
Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc A. Stern

Bibliographie

Glossaire

Note sur les collaborateurs

Index

PREFACE

J'ai le très grand plaisir de rédiger la préface de cet ouvrage, que je considère d'une extrême importance pour trois raisons.

Premièrement, je crois que la nouveauté de ce livre vient du fait qu'il applique les concepts de "biens publics" du niveau national au niveau mondial. Il présente de manière convaincante l'argument selon lequel les deux éléments permettant de définir un bien public, la non rivalité et la non exclusion, peuvent être appliqués à l'échelon mondial à des questions telles que l'environnement, la santé, la culture et la paix. Je suis tout particulièrement convaincu que la stabilité financière, l'Internet et la connaissance peuvent être considérés comme des biens publics mondiaux.

Deuxièmement, je suis d'avis, comme le soutient la thèse de ce livre, que nous vivons dans un monde dont les diverses parties sont de plus en plus intégrées et liées entre elles. Dans ce monde nouveau, la souveraineté des Etats fluctue en raison de deux phénomènes contradictoires. D'une part, les Etats sont contraints de coopérer afin de résoudre leurs problèmes. C'est le cas de l'environnement, la santé, la paix, la connaissance et, comme les récents événements nous l'ont montré, la stabilité financière. D'autre part, il y a une tendance à la subsidiarité, principe consistant à remettre les pouvoirs de décision au niveau le plus bas possible.

Troisièmement, ce livre, je crois, arrive à nous persuader de la nécessité de repenser la nature de l'assistance internationale. Il ne suffit plus de diriger l'aide internationale vers des pays bénéficiaires ou vers des secteurs précis. La raison en est que certains biens publics portent sur plusieurs secteurs. Comment financer les biens publics mondiaux? Les institutions actuelles sont-elles à la hauteur de cette tâche? Dans le cas contraire, comment peuvent-elles être réformées? Avons-nous besoin de nouvelles institutions? Comment pouvons-nous intégrer dans nos institutions l'éthique du tripartisme : le gouvernement, le monde des affaires et la société civile?

Cet ouvrage cherche à répondre à ces interrogations et à résoudre de nombreuses autres questions politiques importantes. Il nous fournit un nouveau cadre de travail intellectuel pour réfléchir à la nature de l'aide internationale. Il présente également un argument de poids en faveur d'un accroissement de la coopération internationale en vue de fournir les biens publics mondiaux nécessaires si l'on veut donner à la mondialisation un visage humain.

Professeur Tommy Koh
Ambassadeur extraordinaire
Ministère des affaires étrangères
Singapour

Directeur exécutif
de la Fondation Asie-Europe

AVANT-PROPOS

Depuis des siècles, les biens publics nationaux font partie de la théorie économique du gouvernement. Comme le sait bien tout étudiant en sciences politiques, l'idée selon laquelle la société a besoin du gouvernement pour contrebalancer les échecs du marché en matière d'allocation et de distribution efficace et juste des ressources, n'a rien de nouveau. En outre, il s'agit là d'une idée conservatrice qui part de l'hypothèse que les biens et services privés constitueront toujours l'essentiel des achats du public. Il faut laisser les marchés fonctionner. Et pourtant, il faut bien qu'une tierce partie fournisse les "biens de consommation collectifs" dont la société a également besoin, mais que le secteur privé ne fournit pas par manque d'incitation adéquate.

On pourrait, comme Adam Smith, estimer que l'Etat a un rôle à jouer, en tant que fournisseur de biens publics, dans quelques domaines: maintenir la masse monétaire, faire respecter les droits de propriété, encourager la promotion de marchés compétitifs, assurer la fourniture d'une défense nationale et l'administration de la justice. Ou l'on pourrait affirmer que les sociétés orientées vers le bien-être des personnes nécessitent une gamme importante de biens fournis par l'Etat, de la sécurité sociale, des services sanitaires et de l'aide aux étudiants, aux transports publics, aux parcs nationaux et aux coupons alimentaires. Mais quelque soit le point de vue des uns ou des autres dans ce débat, il est largement reconnu que les biens publics et les services nationaux jouent un rôle fondamental dans le bien-être du public et que les gouvernements et les marchés doivent coopérer s'ils veulent les fournir.

Ce livre applique le concept de bien public à tous les pays. Ce faisant, il change les dimensions du débat et élève le concept à un niveau d'importance nouveau et urgent. Dans un premier temps, les auteurs font observer que, dans de nombreux domaines politiques, des questions considérées jadis comme étant d'intérêt purement national s'appliquent aux pays limitrophes et ont une portée et des incidences mondiales. Il suggère que le phénomène de la mondialisation nécessite une théorie des biens publics mondiaux, théorie qui permettrait d'atteindre des objectifs cruciaux tels que la stabilité financière, la sécurité humaine ou la diminution de la pollution de l'environnement. En fait, ils font remarquer que de nos jours, nombre de crises internationales trouvent leur origine dans la grave insuffisance de biens publics mondiaux.

Considérons par exemple le cas de la sécurité humaine mondiale. Quand ce débat a commencé à prendre forme, le rapport sur le développement humain de 1994 examinait les menaces posées à la paix mondiale en terme d'une série de défis qui transcendent les frontières : croissance démographique incontrôlée, disparité des chances économiques, dégradation de l'environnement, migration internationale excessive, production et trafic de stupéfiants et terrorisme international. Ce rapport soutenait que le monde avait besoin d'un nouveau cadre de coopération internationale pour faire face à ces menaces mondiales. Cet argument est tout aussi valable aujourd'hui, alors que nous réfléchissons aux diverses manières d'aborder toute une gamme de questions de politique internationale, des problèmes des droits de l'homme et de la santé aux problèmes du travail et de l'environnement. Une théorie des biens publics mondiaux constituerait une partie essentielle de ce nouveau cadre, et encouragerait une nouvelle approche de l'aide au développement.

Après tout, la société a toujours été disposée à dépenser des fonds pour des biens publics nationaux. Nous devrions être également prêts à financer des biens mondiaux qui servent nos intérêts communs, qu'il s'agisse de systèmes communs de contrôle de l'environnement, de la destruction des armes nucléaires, du contrôle des maladies transmissibles telles que la malaria et le VIH/SIDA, la prévention des conflits ethniques ou la réduction des vagues de réfugiés. Et nous

devrions être préparés à financer ces biens par l'intermédiaire de mécanismes novateurs fondés sur les principes de la réciprocité et de la responsabilité collective, principes qui vont au-delà du concept de l'aide publique au développement (APD).

Certes, nous aurons toujours besoin de l'APD, une aide publique réformée et reorientée. Son objectif principal devrait être de faciliter l'élimination de la grande pauvreté par le biais du développement humain durable. En fait, alors que les 20 % les plus riches de l'humanité sont 135 fois plus nantis que les 20 % les plus pauvres, et alors que la pauvreté se propage dans toutes les sociétés, mais en particulier dans les pays en développement, il existe un besoin urgent d'accroître le niveau d'aide publique au développement.

Mais la pauvreté ne peut pas être éliminée sans la paix, la stabilité financière ou la sécurité de l'environnement. Il est impossible d'arriver à un développement humain durable, si on ne peut pas empêcher les conflits, gérer les marchés avec prudence ou renverser le phénomène de la déperdition des sols, de l'énergie, de l'eau potable et de l'air propre. La justice entre les générations ne pourra pas se réaliser sans un système international permettant de déterminer et de répartir les coûts environnementaux, de faire face aux effets déstabilisateurs de structures financières faibles ou d'aider partout dans le monde les personnes à bénéficier de l'accumulation des connaissances mondiales. Les responsabilités qu'entraînent de tels problèmes, ainsi que les origines et les incidences de ces derniers dépassent les frontières nationales. Outre l'APD, il nous faut donc mettre en place une nouvelle forme de coopération internationale qui englobe les échanges commerciaux, la dette, les investissements, la circulation des capitaux et la technologie, et qui inclut des paiements et des incitations afin que les pays garantissent une offre adéquate de biens publics mondiaux. On trouvera dans ce volume des idées sur la façon dont un tel système pourrait être érigé et financé.

Je ne peux m'empêcher de penser que ce livre relancera le débat sur le futur de la coopération internationale au cours du prochain millénaire. C'est un ouvrage qui mérite d'être lu de très près, et de faire l'objet d'un débat vigoureux de la part de toutes les personnes concernées. En raison du phénomène de mondialisation et de l'accroissement continu de l'interdépendance, cet ouvrage devrait avoir un lectorat important. Nous tirerons tous un bénéfice énorme d'un monde qui fait de l'être humain sa préoccupation essentielle, qui s'attache à assurer aux générations futures justice, durabilité et paix.

James Gustave Speth
Administrateur
Programme des Nations Unies pour le développement

PREFACE A L'EDITION FRANCAISE

La mondialisation met-elle en danger la souveraineté des Etats? Pas nécessairement, conclut cet ouvrage. Avec des interventions judicieuses, il est même possible de renforcer cette souveraineté dans un monde devenu interdépendant. Mais pour cela, il faut comprendre et reconnaître l'importance des biens publics à l'échelle mondiale. Les auteurs de ce volume suggèrent des stratégies pratiques et innovantes pour assurer une production suffisante et continue de ces biens publics, qu'il s'agisse de l'environnement, du bon fonctionnement des marchés, de l'équité, de la santé, de la connaissance, ou de la paix.

L'objet de cet exercice est de faire sortir la notion de bien public mondial du cercle fermé des économistes, et de la rendre utilisable par ceux qui peuvent, et qui doivent, la mettre en pratique: les preneurs de décision, qui doivent quotidiennement parer à des crises mondiales, ou d'origine mondiale.

Les auteurs mettent l'accent sur les trois types de problèmes qui, à présent, sont responsables d'une insuffisante production de bien publics à l'échelle mondiale: le manque de participation aux décisions qui ont des enjeux mondiaux, le manque d'incitations à produire des biens publics mondiaux, et le décalage entre la nature mondiale des problèmes et les compétences territoriales des Etats. Ils soulignent que la production de biens publics mondiaux doit s'inscrire au coeur des politiques internes des Etats, mais aussi des décisions des organisations non étatiques et du secteur privé.

Cette analyse conduit à une conception élargie de la coopération internationale en matière de développement.

J'espère que ce livre sera l'occasion d'un débat sur l'avenir de cette coopération et sur les moyens de gérer un monde devenu de plus en plus petit, mais de plus en plus complexe, à l'aube du vingt-et-unième siècle.

Zéphirin Diabré
Administrateur Associé
Programme des Nations Unies pour le développement
20 mars 1999

RESUME

Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc A. Stern

Le monde où nous vivons est instable. Des possibilités nouvelles laissent entrevoir un bien-être et une prospérité inégalés. Mais les tensions et les contradictions omniprésentes entraînent crises après crises.

En Asie de l'Est, le miracle économique a été durement acquis; aujourd'hui cette région est en proie à des problèmes financiers et des troubles sociaux. La fin de la guerre froide a soulevé l'espoir d'une paix durable accompagnée de dividendes; au lieu de cela, nous assistons à des guerres civiles, des désastres humanitaires, et même des génocides. Alors que partout dans le monde, l'humanité pouvait entrevoir les perspectives d'une vie plus longue et plus saine, de nouvelles maladies - et parfois des anciennes - ont frappé de nouveau, mettant à mal les progrès de la médecine. Et alors que la technologie avait semblé nous libérer de nombreux obstacles naturels, notamment du temps et de l'espace, les écosystèmes se trouvent envahis par les déchets et la pollution. Entre temps, la montée croissante de l'inégalité dans le monde, mesurée par la différence entre les plus pauvres et les plus riches, ne fait qu'accentuer les tensions sociales. Si on laisse les tendances actuelles persister et les crises s'aggraver, la promesse d'un monde meilleur sera de moins en moins réalisable.

Les crises coûtent cher. Elles sont sources de souffrances humaines, ont un impact négatif sur l'environnement et sont extrêmement inefficaces. Elles représentent une perte d'investissements et de ressources futures qui pourraient être utilisés pour le développement. Ces faits sont bien connus, et ils ont donné naissance à un nombre croissant de publications cherchant à définir un moyen de garantir une croissance durable et le développement humain.

Les biens publics mondiaux : introduction

Pour mieux comprendre les origines des crises mondiales, qu'il s'agisse de crises financières ou de pauvreté, nous proposons d'examiner les problèmes qui se posent à nous aujourd'hui sous l'angle des biens publics mondiaux.

Mais d'abord, *qu'est-ce qu'un bien public* ? Nous savons que le marché représente la façon la plus efficace de produire des biens privés. Mais le marché repose sur un ensemble de biens qu'il est lui-même incapable de fournir : les droits de propriété, la prévisibilité, la sécurité, la nomenclature, etc. Il faut souvent que ces biens soient fournis par des mécanismes non marchands, ou des mécanismes de marché modifiés. En outre, comme nous en discutons dans le chapitre sur "les biens publics mondiaux : définition", les gens ont besoin de biens publics (comme la paix) et de biens privés, qu'ils participent ou non à des transactions commerciales. D'après la définition classique, les biens publics entraînent des bénéfices que l'on ne peut pas réserver facilement à un seul "acheteur" (ou à un ensemble "d'acheteurs"). Ces biens, une fois fournis, restent à la disposition de tous (par exemple les noms de rues, ou un environnement propre). Sans l'existence d'un mécanisme d'action collective, ces biens risquent d'être produits en quantité insuffisante.

Prenons l'exemple de l'éducation. Pour en calculer les bénéfices, nous prenons le revenu que gagne une personne éduquée pendant toute sa vie, et en soustrayons le revenu qu'elle aurait accumulé si elle n'avait pas été éduquée. Mais ce chiffre ne révèle pas tout. Que dire des nombreux employeurs pour lesquels cette personne travaillera durant toute sa vie et des économies réalisées par les employeurs suivants, qui n'auront pas à lui assurer une formation ? Et que dire des avantages que l'alphabétisation procure aux entreprises qui comptent sur des textes écrits pour leur publicité ? Et les avantages qu'en tirent ceux qui produisent des avertissements publics, des panneaux, ou qui cherchent à faire appliquer les lois ? S'il fallait mettre un chiffre à tous ces avantages, il ferait paraître bien minimes les bénéfices dont a uniquement profité la personne éduquée. La différence entre les avantages publics et privés s'appellent externalités. Et en raison de ces externalités considérables, l'éducation représente un bien public.

La stabilité financière, de même que de nombreux sujets abordés dans ce volume, a des qualités propres à un bien public. Une banque ou une institution financière peut générer de gros profits en prêtant à risque. En cas d'échec, tout ce qu'elle risque de perdre, c'est son capital.

Mais dans un système financier complexe et interdépendant, quand une institution fait faillite, cela peut entraîner la faillite de toute une chaîne d'autres banques et institutions, et déstabiliser le système financier dans son entier. La différence entre le coût privé pour une banque et le coût public donne une idée des externalités (ici négatives) produites par des pratiques bancaires risquées.

En bref, les biens publics génèrent d'importantes externalités, positives ou négatives, auquel cas on parle souvent de « mal public ». Une autre façon, plus stricte, de définir un bien public est d'examiner la façon dont le bien est consommé, comme indiqué plus haut. Si la consommation du bien en question n'est interdite à personne, il s'agit d'un bien « non exclusif ». S'il peut être consommé par beaucoup sans risque de se raréfier, il s'agit alors d'une « consommation sans rivalité ». Les biens publics purs, qui sont rares, possèdent ces deux attributs, tandis que les biens publics impurs n'en sont dotés qu'à un moindre degré, ou n'ont que l'une ou l'autre de ces qualités.

Si l'on considère la situation de l'éducation, on peut comprendre pourquoi les biens publics sont difficiles à produire en quantité suffisante. Imaginez qu'il y ait beaucoup d'analphabètes et beaucoup d'employeurs en quête de travailleurs. C'est sur les épaules du premier employeur que va retomber la charge d'éduquer l'employé. Mais pourquoi ce premier patron devrait-il assurer tous les coûts, alors que les futurs employeurs en récolteront gratuitement les bénéfices ? Cette idée risque de décourager un employeur de financer l'éducation de ses employés. La solution, c'est que tous les employeurs mettent leurs ressources en commun pour financer l'éducation publique, ou du moins pour payer la différence entre les avantages que l'éducation fournit à l'individu - et qu'il peut financer lui-même - et les bénéfices supplémentaires qui reviennent aux employeurs. Mais comme les non-employeurs en profitent également, toute la communauté participe habituellement au financement de l'éducation publique.

C'est là, d'une manière simplifiée, le dilemme que représente la fourniture de biens publics. Et en raison de la mondialisation, les externalités - les coûts et les avantages "supplémentaires" - retombent de plus en plus sur les habitants des autres pays. En fait, des problèmes qui traditionnellement étaient uniquement nationaux sont aujourd'hui mondiaux, car ils dépassent les capacités de réaction d'un seul pays. Et si les crises perdurent, c'est peut-être que nous n'avons pas les mécanismes politiques adéquats pour faire face à de tels biens publics mondiaux. Par ailleurs, l'omniprésence des crises actuelles laisse à penser qu'elles pourraient toutes être dues à une même cause, comme par exemple, des structures inadéquates de prise de décision. Si c'est le cas, des

réponses superficielles seraient insuffisantes, laissant les crises mondiales persister et même se multiplier.

En appliquant le concept de biens publics mondiaux, nous cherchons à examiner des biens dont les avantages ne sont pas limités à un seul pays, à une seule génération et à un seul groupe de population. Tous les biens publics, qu'ils soient d'ordre local, national ou mondial ont tendance à être produits en quantité insuffisante. La raison en est précisément qu'ils sont publics. Pour les individus, la meilleure et la plus rationnelle des stratégies consiste souvent à laisser à d'autres le soin de fournir le bien, afin d'en profiter gratuitement. A l'échelon international, cette question de l'action collective est aggravée par le fossé entre les externalités dont la portée devient de plus en plus internationale, et le fait que les principaux preneurs de décision restent les Etats-nations.

De quoi traite ce livre ?

Ce que nous nous proposons de faire, c'est de démontrer que les troubles actuels révèlent une grave insuffisance des biens publics mondiaux. Pour cela, nous examinons deux grandes questions. La première est de savoir si - et dans quelle mesure - le concept de bien public mondial est un instrument utile pour décrire et analyser les défis mondiaux. Si c'est le cas, la deuxième question est de savoir si nous pouvons trouver des politiques et des stratégies viables et de portée générale, qui garantiraient une offre plus fiable de biens publics mondiaux – des biens comme l'efficacité du marché, l'équité, la santé, la durabilité de l'environnement ou de la paix. Sans ces biens publics mondiaux, on ne pourra pas avancer en matière de sécurité et de développement humains.

Comment ce livre est-il structuré ?

Ces questions sont examinées par rapport à des domaines choisis de politique mondiale, dans le cadre d'études de cas qui forment l'essentiel du volume. Au début de chaque groupe de chapitre, on trouvera de brefs résumés des études de cas (partie n°II). La partie sur les études de cas est précédée d'une partie (n° I) sur les concepts et suivie d'une partie (n°III) sur les conséquences en termes de politiques à suivre.

La première partie de ce livre en établit les fondations. Dans leur chapitre, Kaul, Grunberg et Stern analysent la littérature sur les biens publics et fournissent une définition des biens publics mondiaux. Todd Sandler examine en détail les biens publics d'une génération à l'autre, se penchant en particulier sur les aspects stratégiques de leur distribution et sur les institutions nécessaires à leur distribution. Ensuite, Lisa Martin présente une vue d'ensemble des théories actuelles relatives à la coopération internationale, attirant notre attention sur le rôle des organisations internationales et des acteurs non étatiques qui aident les Etats à concrétiser les bénéfices de la coopération. A cet égard, la fonction la plus utile des organisations internationales est qu'elles diminuent le facteur d'incertitude - en fournissant des informations aux Etats, aux organisations non gouvernementales, etc, sur le problème en question et sur les préférences et les comportements des acteurs concernés.

Après les études de cas, la troisième partie de ce volume aborde les implications politiques intersectorielles. Le chapitre écrit par Rajshri Jayaraman et Ravi Kanbur pose la question suivante : dans quelles circonstances est-ce que les pays donateurs devraient financer la fourniture de biens publics mondiaux par le biais de l'assistance aux pays en développement ? Ils constatent que l' aide tend à produire des biens publics en particulier lorsque ces biens dépendent du "plus faible maillon

de la chaîne". Par exemple, les succès en matière d'élimination de maladies comme le paludisme ou la variole, dépendent des efforts déployés par les derniers pays à avoir ces maladies sur leur territoire. Les dépenses en biens publics dans les pays pauvres sont aussi particulièrement recommandées quand ces pays ont un rôle central à jouer dans certains domaines clés, comme par exemple la préservation des espèces tropicales. Lisa Cook et Jeffrey Sachs soulignent le besoin de s'intéresser davantage aux biens publics régionaux, à la fois pour satisfaire aux besoins spécifiques de régions données et pour coordonner les apports régionaux aux biens publics mondiaux. Notant les niveaux minimes de financement actuellement canalisés au niveau régional, Cook et Sachs recommandent un certain nombre de mesures visant à améliorer la capacité des organisations d'aide internationale à aider les nations à collaborer à l'établissement de biens publics régionaux. Considérant la réussite après la seconde guerre mondiale du Plan Marshall de coopération pour le développement en Europe, les auteurs suggèrent qu'une coopération pour le développement régional pourrait à l'avenir suivre un modèle similaire.

Ce dernier chapitre présente une synthèse de tous les chapitres, notamment les résultats et les suggestions de politiques permettant de répondre aux deux questions principales posées par le livre. Le lecteur y trouvera également d'importantes références aux différents chapitres.

Sur quoi ce livre s'appuie-t-il?

Dans l'analyse des biens publics, nous ne repartons pas à zéro, mais nous nous appuyons sur la littérature existant déjà dans plusieurs domaines. La formulation systématique de la théorie relative aux biens publics a commencé avec l'article de Paul Samuelson (1954) "The Pure Theory of Public Expenditure". Le livre de Mancur Olson (1971) *The Logic of Collective Action* fournit une analyse en profondeur des problèmes de distribution. L'application du concept de biens publics aux défis mondiaux a commencé à la fin des années 1960, en particulier avec le livre de Garrett Hardin (1968) *The Tragedy of the Commons*, suivi par l'article de Bruce Russett et John Sullivan (1971) "Collective Goods and International Organization". Plus de dix ans plus tard, l'ouvrage de Charles Kindleberger (1986) *The World in Depression 1929-1939* examinait dans le détail la crise économique des années 1930 et montrait qu'elle trouvait ses racines dans l'incapacité à fournir des biens publics mondiaux essentiels, tels qu'un système commercial ouvert et un prêteur international de dernier recours. On compte parmi les contributions plus récentes à ce débat, le livre de Ruben Mendez (1992) *International Public Finance* et de Todd Sandler (1997) *Global Challenges : An Approach to Environmental, Political and Economic Problems*. Ainsi donc, l'analyse des biens publics a été appliquée aux problèmes mondiaux. Mais il y a eu, et c'est surprenant, assez peu d'études faites sur ce que sont réellement les biens publics mondiaux, et peu de tentatives de dresser une typologie de ces biens.

La science politique a aussi exploré le problème de la production des biens publics mondiaux, et en particulier les questions suivantes: pourquoi les Etats coopèrent-ils, et qu'est-ce qui fait qu'ils respectent, ou non, leurs engagements internationaux ? Cette question a donné naissance à de nombreuses publications, en particulier depuis les années 1980, autour de la théorie des régimes internationaux (voir, par exemple Keohane, 1984 ; Krasner, 1986 ; Gilpin, 1987 ; Mayer, Rittberger et Zurn, 1993 ; et la Brookings Institution, 1994-98). Une grande partie de ces ouvrages porte sur la coopération intergouvernementale. Dans notre analyse, nous prenons également en considération le fait que nous vivons dans un monde constitué de plusieurs acteurs.

Nous puissions également dans des ouvrages sur le développement, qui posent la question de savoir comment l'activité économique peut se traduire en un plus grand nombre de choix pour les êtres humains et en un bien-être amélioré (voir entre autres, Sen, 1987 ; Dasgupta, 1995 ; et PNUD, diverses années). Jusqu'à présent, ces ouvrages se sont concentrés principalement sur les pays en développement. Pourtant la division du monde en pays développés et pays en développement tel que nous l'entendions jadis n'est plus valable. Il devient évident qu'un haut niveau de revenus n'est pas une garantie de développement équitable ou durable. Le problème de la sécurité humaine existe au sud aussi bien qu'au nord, bien qu'il soit différent. Et pour tous les pays, cherchant à résoudre ce problème, les biens publics mondiaux joueront sans doute un rôle critique.

Par ailleurs, nous avons consulté les publications portant sur l'aide (Riddell, 1996 ; Stokke, 1996 ; Berg, 1997, Banque Mondiale, 1998 ; et PNUD, 1999) qui, et c'est là une chose surprenante, ne s'appuie pas nécessairement sur la théorie des régimes internationaux. Ces dernières ont, dans une large mesure, porté sur l'élaboration des traités internationaux et sur le rôle des organisations internationales. Au contraire l'aide - l'aspect opérationnel de la coopération internationale, a été principalement axée sur les besoins des pays individuels, et a pris en considération les priorités nationales de développement. Peu de liens systématiques ont été établis avec les accords internationaux. Mais face aux défis mondiaux actuels, il s'avère nécessaire d'élargir les programmes d'aide. Outre les raisons morales et éthiques liées à leurs objectifs purement nationaux de développement, les pays pauvres ont besoin de transferts afin de participer à la production de biens publics mondiaux, dans l'intérêt de tous. Les bénéficiaires de ce nouveau type d'aide peuvent, par exemple, être des pays qui renoncent à des possibilités de croissance afin de conserver les forêts où abondent la diversité biologique ou qui absorbent l'oxyde de carbone, ou des pays qui ont besoin d'aide pour mettre en place les institutions et procédures dont dépend la sécurité du système financier mondial.

Ce débat bénéficie également du grand nombre d'analyses qui ont été faites sur des questions spécifiques. Sans tous ces ouvrages (dont on trouvera les références dans les différents chapitres), il aurait été impossible d'entreprendre l'analyse pluridisciplinaire et à plusieurs niveaux que nous tentons de faire ici. Nous cherchons à mettre en regard ces différentes publications car les divers problèmes qu'elles abordent ont commencé à s'entrecroiser. Il est impossible de bien comprendre en quoi consistent les défis mondiaux actuels en ne s'intéressant qu'à un seul type de problèmes.

Nous présentons, ci-dessous, une brève synthèse des études de cas.

Les études de cas

Équité et justice

L'étude de l'équité et de la justice en tant que biens publics mondiaux est un des aspects les plus novateurs de cet ouvrage. Comme la paix, l'équité et la justice ne peuvent pas être « achetées » de manière isolée par des consommateurs individuels sur le marché. Par ailleurs, ils entraînent des bénéfices partagés par tous, ou presque tous. Mohan Rao fait également remarquer que l'équité et la justice sont nécessaires pour déterminer quels sont les biens publics qui sont prioritaires, et pour faciliter la production de ces biens dans l'ordre social. La lutte contre la pauvreté, bien qu'elle ne soit pas un bien public en soi, contribue à d'autres biens publics mondiaux. L'élimination de la pauvreté ne bénéficie pas seulement aux pauvres, mais également au reste de la société, car elle renforce la

paix et la stabilité, la santé mondiale et l'efficacité du marché (utilisation totale des ressources humaines) - en plus de sa valeur intrinsèque.

Comment tous ces éléments entrent-ils en jeu au niveau mondial ? Amartya Sen s'intéresse essentiellement à la question de l'équité mondiale par opposition à l'équité à l'intérieur d'un pays ou entre pays. Il souligne le fait que les gens ont de nombreuses identités et affiliations qui dépendent de leur citoyenneté ou de leur nationalité. Pourtant, leurs actes définis par ces affiliations et ces identités peuvent apporter une contribution importante aux biens publics mondiaux tels que l'équité et la justice. Ainsi, la justice au niveau mondial ne dépend pas uniquement des efforts des Etats.

Le caractère de bien public mondial revêtu par l'équité et la justice est reconnu depuis longtemps, soutient Ethan Kapstein, qui examine la raison d'être des organisations internationales fondées après la Seconde Guerre Mondiale. A l'époque, le sentiment prévalant était que l'équité et la justice devaient nécessairement être mises en place dans chaque pays pour prévenir les tensions qui pouvaient déborder les frontières et entraîner la guerre. Pourtant, ce système a perdu de son efficacité, et Kapstein propose de nouvelles mesures pour lui redonner vie, suggérant de prendre davantage en considération les besoins suscités par le phénomène de la mondialisation.

L'efficacité du marché

La justice économique peut engendrer une plus grande prospérité pour tous si elle est accompagnée par des marchés qui fonctionnent bien. Mais cela ne signifie pas nécessairement des marchés libres, comme l'indique Charles Wyplosz dans son chapitre sur l'instabilité financière. Wyplosz démontre que l'instabilité financière a des externalités généralisées, mondiales et qu'il est nécessaire de prendre des mesures correctives aux niveaux national et mondial. Nancy Birdsall et Robert Lawrence étudient la façon dont la communauté internationale a cherché à améliorer l'efficacité mondiale en favorisant le libre échange et en créant des conditions équitables pour toutes les entreprises dans tous les pays. Il a donc fallu harmoniser les réglementations portant sur tous les produits qui peuvent faire l'objet d'échanges internationaux. Birdsall et Lawrence examinent les coûts et les bénéfices de ces adaptations des politiques, en particulier pour les pays en développement. Leur analyse illustre clairement les implications de ce que nous nommons "le fossé juridictionnel" entre un marché mondial et les unités nationales de prise de décision.

L'environnement et le patrimoine culturel

La diplomatie internationale portant sur les questions de l'environnement s'est beaucoup développée ces vingt dernières années. L'expérience acquise dans ce domaine est riche d'enseignements pour la coopération dans d'autres domaines. En particulier, la protection du patrimoine culturel pose en grande partie les mêmes problèmes en matière d'économie de la coopération, que la protection de l'environnement. Dans sa comparaison entre les négociations du Protocole de Montréal et les négociations en cours du Protocole de Tokyo, Scott Barrett fait valoir que la conclusion positive des négociations sur l'ozone a été en grande partie le résultat d'un calcul coût-avantage en faveur de mesures de coopération rapide. Le cas du changement climatique, par contre, offrait peu d'incitation (ou aucune) à la mise en place de mesures rapides. Les protocoles qui en ont résulté illustrent la différence de dynamique économique des deux problèmes, suggérant qu'un "bon" traité ne résulte pas de vœux pieux, mais doit être fondé sur de bonnes bases économiques et notamment de bonnes

bases comptables (un taux d'escompte suffisamment bas, mesurant la valeur du présent par rapport à celle du futur). Geoffrey Heal considère également que la situation économique est un aspect fondamental de la réussite d'une politique. Il examine l'importance des mécanismes de marché pour encourager la fourniture des biens publics par le secteur privé. Cette approche est particulièrement importante face à la tendance générale à la privatisation des services publics. Enfin, Ismail Serageldin montre l'utilité, pour mieux comprendre la valeur du patrimoine culturel, des nouveaux instruments analytiques qui avaient été mis au point pour évaluer les biens environnementaux non échangés (tels que la diversité biologique). Il constate que ces techniques peuvent aider les preneurs de décision et les acteurs du secteur privé à préserver des sites culturels précieux et irremplaçables partout dans le monde.

La santé

L'endigement des maladies contagieuses est, depuis plus de cent ans, un des pivots de la coopération internationale. Pourtant, l'interdépendance de la santé mondiale s'est accrue ces dernières décennies, en raison de l'accroissement des voyages internationaux, de l'évolution des nouvelles souches de maladies, et de la propagation de nombre de modes de consommation mondiaux ayant des conséquences négatives pour notre santé. Mark Zacher examine l'état de la coopération internationale pour suivre et signaler les épidémies de maladies infectieuses. Il constate que la faiblesse des capacités nationales de suivi, et la réticence des gouvernements à reconnaître qu'il y a eu une épidémie, sapent les initiatives menées au niveau mondial. Par ailleurs, de nouvelles technologies font qu'il est plus difficile de dissimuler des épidémies à un réseau mondial grandissant de professionnels de la santé et autres observateurs de la société civile qui se servent d'Internet pour échanger des informations. Dans ce cadre, les organisations internationales ont un rôle important à jouer pour ce qui est d'aider les pays à améliorer leur capacité nationale en vue de rapporter et de faire face à ces épidémies, ainsi que pour vérifier les rapports non officiels faisant état d'épidémies. Lincoln Chen, Tim Evans et Richard Cash maintiennent que les maladies non contagieuses ont elles aussi des dimensions politiques globales de plus en plus grandes en raison de l'interdépendance croissante de l'économie mondiale. En outre, la tendance actuelle en faveur de soins de santé privés entraînera peu à peu une diminution des soins administrés aux pauvres. Ils suggèrent donc que les organisations internationales de santé s'intéressent davantage à établir et à définir des critères et à aider les pays en développement à renforcer leur capacité nationale. Mais l'effort de coopération requis devra aller bien plus loin que cela - et c'est déjà le cas. Les auteurs estiment qu'à l'avenir, la coopération sera essentiellement un réseau horizontal entre tous les acteurs concernés, publics et privés, nationaux et internationaux.

Connaissance et information

A chaque phase de la création, du traitement et de la diffusion de la connaissance, le rôle des biens publics mondiaux est évident. Pourtant, le problème principal de la connaissance, comme le montrent les auteurs, n'est pas tant le fait qu'elle soit insuffisante, que le fait qu'il est difficile d'y accéder. Joseph Stiglitz, par exemple, montre que les droits de propriété intellectuelle quand ils sont trop forts peuvent nuire à l'efficacité et à l'équité du marché. Pour améliorer l'accessibilité et le prix

de la connaissance, il suggère entre autres de créer une "banque de la connaissance" que l'on pourrait peut-être lier à un système de brevets plus équitable. Habib Sy explore l'aspect bien public des télécommunications mondiales et des nouvelles technologies de l'information - en particulier les questions relatives à l'accès et à la fixation des prix, et la dynamique qui entraîne la marginalisation croissante du continent africain à l'ère de l'information. Sy appelle donc à un nouvel engagement en faveur d'un programme de services publics et, à cette fin, à une coopération accrue entre les États sur une base régionale. Debora Spar se concentre de manière spécifique sur Internet, examinant son statut de bien public, ainsi que ses externalités positives et négatives. Elle fait valoir que les pays en développement doivent être en mesure de tirer les avantages potentiels de l'Internet.

La paix et la sécurité

Il y a déjà plus de deux cents ans que Adam Smith définissait la sécurité nationale comme un bien public. Alors que l'aspect économique de la défense a eu recours à une méthodologie de bien public, au niveau mondial, il existe un intérêt croissant pour la notion de paix en tant que bien public mondial. D'après David Hamburg et Jane Holl, la paix dans le monde exige des initiatives pluridisciplinaires auxquelles participent plusieurs acteurs en vue d'établir un terrain favorable, constitué par l'état de droit, les droits de l'homme, les besoins de base, ainsi que la justice et la durabilité de l'environnement. Ruben Mendez s'engage dans une discussion approfondie sur l'aspect de bien public revêtu par la paix, et plus particulièrement sur le système mondial le mieux adapté. Il fait valoir qu'un système de sécurité collective, par opposition à l'équilibre des pouvoirs ou à l'hégémonie, est plus à même d'assurer la paix, précisément en raison de ses dimensions de bien public. Il passe en revue les mécanismes existants aux niveaux régional et mondial, et propose des réformes pour les rendre plus efficaces.

Outre les études de cas individuels, l'approche pluridisciplinaire, à plusieurs niveaux et prenant en considération plusieurs questions, nous a donné une perspective comparative sur l'étude des problèmes mondiaux. C'est à partir de là que l'on peut en déduire les messages politiques suivants :

Principaux messages politiques

Nous vivons une époque où la politique doit se faire différemment, où un nombre croissant de préoccupations dépassent les frontières nationales. C'est là le principal message qui émane de cet ouvrage, et il pose un défi double : la nécessité de transformer la coopération internationale de son rôle traditionnel "d'affaires extérieures" en système de prise de décisions qui concerne la quasi totalité des problèmes internes ; le deuxième défi consiste à mettre au point les concepts et instruments nécessaires pour triompher des problèmes liés à l'action collective. Cela exigera en particulier des mesures pour "intérieuriser les externalités" – pour résoudre les problèmes à la source, avant qu'ils ne débordent des frontières.

Tous les sujets examinés dans les études de cas constituent d'une manière ou d'une autre, des biens publics mondiaux. Ils illustrent également la nature nouvelle de nombre de biens publics mondiaux - ce que nous appelons, en conclusion, des « résultats » (comme la paix, la stabilité, etc), l'aboutissement des efforts de la politique internationale. Contrairement aux autres questions

mondiales qui ont trait aux relations entre les pays - ou aux problèmes aux frontières, tels les transports ou les tarifs douaniers - beaucoup de problèmes politiques internationaux actuels exigent une convergence politique à l'intérieur des frontières et, de plus en plus, des institutions communes, qui fournissent des services tels que l'analyse des tendances mondiales ou l'aide aux pays en crise.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce nouveau type de biens publics mondiaux, en particulier l'ouverture croissante des pays, qui facilite la circulation des "maux" mondiaux. De plus, le nombre croissant de risques systémiques au niveau mondial exige un plus grand respect des seuils de durabilité. Le troisième facteur est la force des acteurs non étatiques transnationaux, tels que le secteur privé et la société civile, qui ont accru les pressions sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des politiques communes, des droits de l'homme aux normes techniques.

Dans ces conditions, les politiques mondiales visant, par exemple, à la réduction de la pollution, à l'élimination de la maladie ou au contrôle des banques sont effectivement importantes pour atteindre les objectifs politiques nationaux.

Ces changements se sont déjà, lentement, mis en place depuis plusieurs dizaines d'années, déjà. Mais ce n'est que récemment que leurs effets ont attiré véritablement l'attention des experts, des dirigeants politiques et du grand public, suscitant un débat sur la nécessité de bien gérer la mondialisation. Toutefois, les experts et les dirigeants n'en n'ont pas encore tiré toutes les conséquences. Il est intéressant de se demander pourquoi.

Les études de cas traitées dans ce volume font ressortir trois faiblesses principales dans les dispositions actuelles visant à produire des biens publics à l'échelle mondiale.

- *Le décalage en matière de juridiction*, c'est-à-dire, l'écart entre une société et un marché mondialisés, et des unités nationales séparées de prise de décision. En fait, étant donné que le processus de prise de décision reste dans son ensemble tourné vers l'intérêt national, il se crée un fossé dû au simple fait que nombre de défis actuels sont d'ordre mondial. L'anxiété que ressentent les décideurs nationaux du fait de la perte de leur souveraineté face aux marchés mondiaux et à la société civile s'explique en partie par l'absence d'une stratégie bien définie liant les objectifs de la politique nationale à la diplomatie internationale. Beaucoup de gouvernements prennent à peine conscience des écarts entre leurs processus traditionnels de prise de décision et les demandes imposées par le nouvel environnement politique international.
- *Le décalage en matière de participation*. Ces dernières décennies, nous avons assisté à l'émergence de nouveaux acteurs mondiaux importants. Mais la coopération internationale reste encore essentiellement un processus intergouvernemental, auquel les autres acteurs ne participent que de manière marginale, ce qui diminue l'efficacité des politiques mondiales. Ce manque de participation concerne également les groupes marginaux et sans voix, en dépit de la propagation de la démocratie. En élargissant le rôle de la société civile et du secteur privé dans les négociations internationales, les gouvernements peuvent accroître l'impact de leur politique tout en encourageant le pluralisme et la diversité. En matière de légitimité et de représentativité, on peut voir que les structures de prise de décision dans nombre de grandes organisations multilatérales doivent être réévaluées, dans le sens d'une plus grande déconcentration du pouvoir politique et économique.

- *Le décalage entre le besoin d'action et le manque d'incitations à l'action.* A l'heure actuelle, il ne suffit plus de conclure des accords internationaux. Il faut les appliquer, les inscrire au coeur même d'un système politique. Or le suivi opérationnel de ces accords repose trop exclusivement sur les mécanismes d'aide. Il existe d'autres options pour inciter les pays en développement, comme les pays industriels, à tenir leurs promesses et notamment à endosser la responsabilité financière de ces promesses.

Les biens publics mondiaux souffrent donc d'un certain nombre de problèmes classiques liés aux difficultés de l'action collective. Un des obstacles principaux est l'incertitude qui entoure souvent un problème donné, notamment l'incertitude sur la valeur des solutions possibles à ce problème. Mais même quand l'incertitude est résolue, il reste encore d'autres obstacles. Le processus de prise de décision politique et ses mécanismes et outils continuent de refléter davantage les réalités d'hier que celles d'aujourd'hui. Pour transformer les « maux » publics mondiaux en « biens » publics mondiaux, il faut adapter nos politiques. En fait, dans de nombreux domaines, (santé, finance, paix et sécurité, ...), des débats ont lieu en vue de mettre en place des réformes.

Dans de nombreux cas, les propositions qui sont avancées dans ce livre sont le reflet de ces débats. Mais elles revêtent également une autre dimension importante. Elles montrent que la réforme doit faire plus que limiter l'étendue du mal. Il ne suffit pas de faire des corrections ponctuelles au système actuel, ni de se limiter à un système de gestion des crises. En particulier, deux changements fondamentaux s'imposent. Premièrement, la coopération internationale doit faire partie intégrante du processus national de prise de décision. Il ressort clairement que les divisions entre les affaires internes et externes ne sont plus aussi nettes, et qu'il faut donc adopter une approche nouvelle. Deuxièmement, la coopération internationale, pour réussir, doit être équitable pour tous. Si on arrive à un consensus sur ces deux points, le reste pourrait être assez facile à réaliser.

On illustre ces deux principes par des recommandations pour combler les trois décalages identifiés ci-dessus.

Pour combler le décalage en matière de juridiction

Il ressort des chapitres une recommandation générale selon laquelle les gouvernements doivent assumer la responsabilité (notamment financière) des retombées transfrontières générées par leurs citoyens. En d'autres termes, les pays devraient appliquer à ces débordements un principe politique qui est déjà bien établi au niveau national : le principe de "l'intériorisation des externalités". Nombre de biens et de maux publics sont le résultat d'externalités - de bénéfiques ou de coûts que les acteurs ne prennent pas en considération au moment des prises de décision. Cela explique également pourquoi les biens publics sont insuffisants et les maux publics surabondants.

L'objectif est de renforcer les capacités des Etats-nations à faire face à l'interdépendance mondiale. Cela implique de faire en sorte que la coopération internationale doit commencer "chez soi", l'objectif des politiques nationales étant, au minimum, de réduire ou d'éviter les retombées transfrontières négatives – ou, mieux encore, de générer des externalités positives qui profitent à tous.

Dans un premier temps, il serait donc recommandé de dresser, pour chaque pays, une liste des externalités afin de bien définir les retombées positives et négatives engendrées par chaque pays aux niveaux mondial ou régional. Ces profils faciliteraient les négociations entre pays en accroissant

la transparence des incidences que les Etats ont les uns sur les autres et leurs points d'intérêt communs. De tels profils pourraient également les inciter à assumer la responsabilité des externalités qui prennent source à l'intérieur de leurs frontières.

Une politique d'intériorisation des externalités exigerait l'adoption, par les ministères des gouvernements nationaux, d'un mandat clairement défini ayant trait à la coopération internationale. Cela serait particulièrement important pour les ministères ayant d'importants liens avec l'extérieur, tels que les ministères du travail, de la santé, de l'environnement, du commerce ou des finances. En conséquence, il pourrait être utile que les ministères aient deux types de budget - un pour les dépenses internes et un autre pour financer la coopération internationale, tout en assurant une coordination efficace des activités externes.

Plusieurs auteurs soulignent le fait que la coopération régionale joue un rôle important dans la fourniture des biens publics mondiaux - en tant qu'intermédiaires entre les questions nationales et mondiales. Cela s'applique au processus de définition des priorités - qui consiste à décider quels biens publics mondiaux produire et en quelle quantité, et aussi aux questions d'exécution - pour transformer les préoccupations mondiales en actions concrètes de suivi au niveau local. Par exemple, les priorités et les besoins étant différents d'une région à l'autre, voire d'une sous-région à l'autre, il n'existe pas de critères absolus quant à la façon d'aborder par exemple la recherche agricole ou médicale. En outre, même si l'harmonisation des politiques et des normes est essentielle à une meilleure efficacité du marché, l'uniformité est rarement une bonne solution. Ainsi donc, quand on fournit des biens publics mondiaux, il faut veiller tout particulièrement à respecter le principe de subsidiarité - en faisant en sorte que les prises de décision concernant les priorités et l'exécution se fassent autant que possible au niveau local. Dans de nombreux cas, cela signifie qu'il faut renforcer les organes régionaux et leur confier la responsabilité de jouer un rôle d'intermédiaire entre les niveaux nationaux et mondiaux.

Quand l'intériorisation des externalités n'est pas une option possible ou pratique au niveau national ou régional, ou quand les marchés ne peuvent résoudre le problème, les organisations internationales peuvent faciliter les "échanges d'externalités" entre les pays ou entre les gouvernements et les autres acteurs mondiaux. De nombreuses organisations internationales, y compris celles du système des Nations Unies avaient à l'origine pour objectif de renforcer des secteurs comme la santé, l'éducation, la culture, la production alimentaire, les marchés du travail et l'industrie. Mais elles ne prenaient pas suffisamment en considération les synergies nécessaires pour arriver à des résultats concrets, tels que la sécurité alimentaire, la paix, la croissance équilibrée ou la mise en commun des connaissances.

Ces résultats proviennent souvent de l'association de plusieurs initiatives : non seulement le développement des capacités dans chaque secteur, mais également des couplages internationaux et intersectoriels. C'est pourquoi les négociations entre pays portant sur plusieurs problèmes à la fois sont en train de devenir une forme importante de coopération internationale dans le nouveau paysage politique. Il faudrait peut-être également réorganiser en partie les institutions existantes. Par exemple, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pourrait fusionner avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour constituer une grande "banque de connaissance," associant deux aspects complémentaires de la connaissance: sa production et sa diffusion.

En somme, le processus de prise de décision nécessaire pour faire face de manière efficace aux biens publics mondiaux est un processus circulaire. Il va chercher ses racines au niveau national,

où se trouve, pour des raisons d'efficacité, la responsabilité principale de l'intériorisation des externalités.

Si les actions nationales isolées ne suffisent pas, il faudra passer au niveau international. En effet, la coopération internationale n'est pas gratuite. Les négociations, notamment entre un groupe important d'acteurs, peuvent coûter cher. Mais de tels coûts sont souvent nécessaires pour surmonter les problèmes inhérents à toute action collective, et pour s'assurer que les charges soient partagées de façon équitable, et ils sont sans doute modestes comparés à ce que coûterait le manque d'action. La coopération internationale n'est plus uniquement une question d'affaires extérieures. C'est avant tout une démarche de politique nationale.

Pour combler le décalage en matière de participation

On a examiné précédemment le partage des responsabilités pour la fourniture des biens publics mondiaux à différents niveaux - national, régional et mondial. On examinera maintenant la distribution « horizontale » des responsabilités entre parmi les principaux acteurs (gouvernement, population, société civile monde des affaires...) qui sont amenés à contribuer à la production et à la consommation des biens publics, et à définir les priorités entre les différents types de biens publics. Pour que les biens publics soient effectivement produits, ces trois étapes doivent être pleinement participatives. Tous les acteurs doivent avoir leur mot à dire et avoir accès aux biens qui en résultent. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, la dimension publique de ces biens ne pourra se concrétiser. Et au lieu de jouer un rôle égalisateur, les biens publics mondiaux pourraient aggraver les inégalités. Comme indiqué dans ce volume, l'Internet est un bien public mondial, mais sa dimension publique doit être activement cultivée.

Le fait qu'il soit difficile d'accéder à certains biens publics peut sembler paradoxal, car les biens publics sont au moins en partie non exclusifs. Pourtant, il existe des barrières qui en bloquent l'accès, et cela n'est pas la même chose que le problème de l'exclusion. En théorie, tout le monde a accès à l'Internet et, donc, l'Internet semble être un bien non exclusif. Mais dans la pratique, les gens pauvres n'y ont souvent pas accès car ils n'ont pas l'argent nécessaire pour acheter un ordinateur, suivre une formation informatique ou même accéder à certains serveurs payants.

De la même manière, on ne peut pas profiter pleinement des routes publiques si l'on n'a pas de voiture. Pour tirer profit du bien public que représente un bon système juridique, encore faut-il avoir les ressources nécessaires pour payer un avocat. Et beaucoup d'enfants ne bénéficient pas réellement d'une éducation gratuite car ils ne peuvent pas se rendre à l'école ou parce qu'ils doivent travailler pour aider leur famille.

La question de l'accès aux biens publics est une question importante, en partie pour des raisons d'équité. Quand l'accès est très onéreux, les biens publics ne bénéficient en fin de compte qu'à la population qui en a les moyens. Quand elle est financée par les impôts, la fourniture de biens publics peut alors devenir régressive, dans le sens de redistribution des ressources des pauvres aux riches. Mais l'efficacité rentre également en ligne de compte. En accroissant l'accès aux biens, on peut en généraliser les bénéfices à des coûts moindres car une fois que la connexion est payée, il en coûte très peu pour qu'un autre consommateur ait accès au bien public en question.

Au niveau mondial, il est également important d'assurer que les biens publics mondiaux soient accessibles à tous, en particulier si l'effort de production a été un effort commun. Par exemple, de nombreuses possibilités de tirer profit de la connaissance "gratuite" sont perdues en

raison de l'analphabétisme. Le fait de se préoccuper de la question de l'accès est également important car il permet d'assurer que la politique ne renforce pas l'accroissement des inégalités. Comme l'équité est un élément essentiel de la coopération internationale, la fourniture généralisée de biens publics mondiaux pourrait pâtir si les problèmes d'équité ne sont pas résolus, comme l'illustre le changement climatique mondial, où la lenteur des négociations n'est pas seulement due à l'incertitude scientifique, mais aussi des problèmes politiques de justice et de partage des charges.

Pour s'assurer que tous les acteurs concernés puissent participer à la détermination des priorités en matière de biens publics mondiaux, il faut considérer au moins quatre dimensions pour la réforme des institutions actuelles.

- Premièrement, le gouvernement de nombreuses organisations internationales doit mieux refléter l'équilibre Nord-Sud. Nous partageons l'opinion avancée par certains experts (Sachs 1998) qui recommandent de transformer le G-8 des grands pays industriels en G-16, en y ajoutant 8 grands pays en développement.
- Deuxièmement, la société civile et le secteur privé ont constitué des alliances transnationales qui dépassent les gouvernements nationaux. De la même manière, leurs actions produisent parfois des résultats bien plus importants que les mesures des gouvernements. Comme il est peu probable qu'une solution efficace des problèmes mondiaux pressants émerge de forums qui excluent ces acteurs importants, il est recommandé d'associer le monde des affaires et la société civile au gouvernement.
- Troisièmement, il existe de fortes incitations poussant à résoudre les problèmes actuels aux dépens des générations futures, vu que ces générations n'ont pas voix au chapitre. Pour prévenir cette tendance, il faut essayer d'avoir une perspective à long terme, qui tienne compte de l'avenir. Nous proposons qu'un nouveau Conseil de tutelle mondial des Nations Unies assume la fonction de gardien d'un développement durable¹.
- Quatrièmement, il est important pour les nouvelles organisations internationales d'avoir une plus grande interdisciplinarité, ou en d'autres termes, une meilleure représentation de tous les problèmes et intérêts connexes. Par exemple, si les partenaires sociaux étaient présents lors des négociations des prêts internationaux et de leur conditionalité, les coûts sociaux des crises financières s'en trouveraient considérablement réduits.

Le monde va déjà dans ce sens, en particulier pour ce qui est d'une plus grande participation de la société civile et du monde des affaires au processus intergouvernemental : c'est une nouvelle forme de tripartisme. Une question qui reste encore à résoudre, est de savoir comment concilier la représentation indirecte de la société civile et des milieux d'affaires par les gouvernements avec leur représentation directe dans les forums internationaux. Ce que l'on craint, c'est que ces groupes finissent par être sur-représentés. Mais au vu des opinions exprimées à ce sujet dans cet ouvrage, en

¹ Les opinions présentées ici sont celles des auteurs et pas nécessairement celles des institutions avec lesquelles ils sont affiliés. Précisons que cette proposition suggère la création d'un nouveau Conseil de tutelle et non pas la revitalisation du Conseil de tutelle qui a été établi en vertu de la Charte des Nations Unies pour surveiller l'administration des anciens territoires de tutelle. Le Conseil de tutelle a suspendu ses opérations en octobre 1994 avec l'indépendance de Palaos.

particulier sur l'équité, il semble que le public ait de nombreuses préoccupations qui ne sont pas liées à la nationalité ou à la citoyenneté, comme c'est le cas des écologistes, des avocats, des médecins ou des féministes. Beaucoup d'individus agissent sur le plan international non pas en tant que ressortissant d'un pays particulier, mais en tant que citoyen du monde. Nous reconnaissons néanmoins qu'il faut mettre en place une approche plus systématique de la représentation de la société civile et du milieu des affaires dans les forums intergouvernementaux, en particulier car ce nouveau tripartisme semble jouer un rôle important pour assurer la dimension publique des biens publics mondiaux.

Ainsi que le font valoir plusieurs auteurs, les pays refusent parfois de prendre des engagements internationaux par crainte de ne pas avoir les ressources et les capacités nécessaires à leur application. C'est souvent là une des raisons principales expliquant l'insuffisance des biens publics mondiaux, allant des soins de santé à la réduction de la pollution. Dans de tels cas, la communauté internationale a plus à gagner en aidant les pays pauvres à satisfaire leurs engagements, plutôt que de subir les coûts résultant de la surproduction de maux publics mondiaux. Une véritable participation exige que tous les acteurs ayant intérêt à la coopération puissent participer au débat sur les priorités mondiales, puissent avoir la capacité d'être représentés et puissent satisfaire leurs engagements internationaux. Lorsque les biens publics mondiaux dépendent des contributions de tous, ou presque tous les pays, il est important de favoriser le renforcement des capacités dans certains Etats, afin qu'ils puissent satisfaire à leurs engagements internationaux.

Bref, il est essentiel de renforcer la participation aux décisions concernant la production et la consommation de biens publics mondiaux si l'on veut assurer l'équité en matière de prise de décision internationale. Sans cela, le processus manquerait de légitimité.

Pour combler le décalage entre le besoin d'action, et le manque d'incitations à l'action

La coopération pour être durable et productive, doit proposer des incitations suffisantes, c'est-à-dire qu'elle doit être source de bénéfices pour tous les participants, et tous les acteurs doivent approuver la distribution de ces bénéfices. Ce message ressort clairement de tous les chapitres de cet ouvrage. Les suggestions faites par les auteurs sont très variées mais elles s'attachent toutes à donner des conseils pratiques aux décideurs. Nous avons relevé les idées suivantes.

Il y a deux approches peu coûteuses pour améliorer la fourniture de biens publics mondiaux : attacher des bénéfices « privés » aux actions publiques et tirer profit des retombées consécutives à l'adoption de nouveaux standards². Ces deux méthodes visent à associer des bénéfices publics aux mesures que prennent les Etats, les entreprises ou les individus pour leur propre intérêt. On citera entre autres l'exemple du Protocole de Montréal (ONU, 1987), qui prévoit l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Son adoption a été rendue possible par la confluence des intérêts privés et publics.

Les compensations financières constituent un élément important de toute stratégie d'incitation en faveur des biens publics mondiaux. Ces paiements sont parfois nécessaires quand les préférences et les priorités des pays divergent. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ainsi

² Il y a des retombées d'adoption chaque fois que les utilisateurs d'une norme, par exemple, bénéficient de l'adoption de cette norme par un nouveau membre. Ces retombées sont également importantes quand d'adoption d'une nouvelle norme (par exemple, utilisation par les voitures d'essence sans plomb seulement) contraint les autres à suivre.

que le Fonds pour le développement multilatéral établis en vertu du Protocole de Montréal illustrent cette approche.

Lorsqu'on peut, au moins partiellement, soustraire du public les bénéfices d'un bien public mondial, on peut tenter une approche de "club," afin de s'assurer que ceux qui profitent le plus de ce bien paie la plus grande partie des coûts. Beaucoup d'organisations - l'Organisation Mondiale du Commerce, l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique, le Traité de l'Atlantique Nord - exigent que leurs membres satisfassent à certains critères avant d'être admis. Une idée novatrice née de cette étude est la possibilité d'appliquer la même approche à la libéralisation des marchés financiers internationaux - en créant des clubs de pays ayant les mêmes niveaux institutionnels et une libéralisation des mouvements de capitaux. Les membres du club s'engageraient à mener des politiques de prévention des crises financières, et bénéficieraient d'aide s'ils se trouvent affectés par la contagion financière.

Il existe également de nombreuses possibilités de recourir aux forces du marché et aux mécanismes des prix pour améliorer la fourniture ou la préservation des biens communs. Beaucoup de biens publics (air propre, eau potable, stocks halieutiques) sont sous-évalués, alors que d'autres (connaissances techniques dans certains domaines) sont surévalués. Etablir le juste prix et, si nécessaire, l'infrastructure nécessaire à l'émergence des marchés, sont les mesures essentielles que doit prendre la communauté internationale pour atteindre les résultats voulus, dans certains domaines. En fait, ces pratiques ont déjà commencé : dans certains cas, on peut déjà échanger les droits de pêcher ou de polluer.

Ces recommandations indiquent qu'en plus de l'aide, il y a beaucoup d'autres approches et méthodes financières pour couvrir les dépenses occasionnées par la fourniture de biens publics mondiaux. Pourtant, l'aide publique au développement (APD) est souvent utilisée pour financer les biens publics mondiaux tels que la protection de la couche d'ozone ou les coûts engendrés par les crises financières, ce qui fait qu'elle devient plus rare pour les pays les plus pauvres qui doivent compter sur l'aide pour faire face à leurs besoins de développement national les plus fondamentaux. Par exemple, beaucoup de gouvernements contribuent au Fonds pour l'environnement mondial en puisant les fonds dans leur budget d'assistance, et les fonds d'aide sont utilisés pour des mesures visant à empêcher et à gérer les crises financières mondiales. Nous estimons que 25 % de l'aide va aux biens publics mondiaux au lieu d'aider uniquement les pays les plus pauvres. Nous proposons donc de distinguer, dans la catégorie comptable d'Aide Publique au Développement (APD) une APD (P) pour les transferts destinés à aider les pays pauvres dans leurs initiatives nationales, et une APD (M), pour le financement des priorités mondiales.

Sous le code M, on pourrait dresser la liste de toutes les dépenses liées aux biens publics mondiaux, dépenses dont beaucoup ne sont même pas enregistrées. Parmi les exemples on pourrait citer les paiements versés pour les services obtenus par le biais d'arrangements fondés sur le jeu de marché, les compensations, ainsi que l'aide supplémentaire qui pourrait être suscitée en rendant les biens publics mondiaux accessibles à tous.

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, il est essentiel de s'assurer que les pays en développement aient la possibilité de s'engager dans le débat politique mondial et de décider de leurs priorités. Pour cette raison, il est peut-être insuffisant d'envisager l'équité et l'accès au cas par cas. Il faut aussi que les pays pauvres aient les moyens de participer activement aux négociations portant sur les échanges d'externalités, sur la convergence des politiques nationales et participent aussi aux autres formes de coopération internationale en faveur des objectifs mondiaux. Nous proposons la création d'un "fonds mondial de participation", administré par les pays en développement afin de

favoriser la participation équitable de tous aux accords internationaux. Ce fonds profiterait de l'expérience des travaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en faveur des pays en développement. Des propositions similaires sont présentées ici au niveau régional, tels que les fonds d'aide et les versions régionales du Fonds monétaire international.

Beaucoup de ces nouvelles méthodes de financement ne peuvent pas fonctionner sans une adaptation des finances publiques afin de tenir compte de la dimension internationale de nombreux ministères sectoriels. D'où la méthode recommandée ci-dessus, en vertu de laquelle une partie des budgets des ministères nationaux serait réservée à la coopération internationale. Cette séparation budgétaire pourra permettre une plus grande coopération pour la production d'externalités positives mondiales.

Les biens publics mondiaux : qui en profite ?

Quel est l'avantage, pour les Etats et les peuples, d'une approche tournée vers la production des biens publics à l'échelle mondiale? D'une façon générale, améliorer la coopération internationale renforcera la capacité des gouvernements nationaux à atteindre leurs objectifs. Au fur à mesure des progrès de l'intégration mondiale, les objectifs nationaux, tels que la santé, la croissance économique ou la protection de l'environnement, sont de plus en plus soumis à des forces internationales. Pour atteindre leurs objectifs nationaux, les gouvernements doivent de plus en plus se tourner vers la coopération internationale afin d'arriver quelque peu à contrôler les forces transnationales qui affectent leurs citoyens. Il est donc peu surprenant de constater que les consultations internationales dans des domaines aussi divers que le commerce, les finances, l'élimination des déchets, la sécurité alimentaire et la population ont mis en relief l'importance des politiques adoptées au sein de chaque pays. Il est donc justifié d'avoir une approche plus systématique et plus intégrée de la coopération internationale. A ces fins, le processus de prise de décision national et international doit former un continuum, dans lequel les spécialistes deviennent des diplomates et les diplomates ajoutent un savoir faire technique à leurs compétences.

Pour les pays en développement, la perspective d'une approche systématique des biens publics mondiaux apporte la perspective d'une affectation plus équitable des ressources mondiales afin de faire face aux priorités qui sont les leurs. Lorsqu'on met en place des critères objectifs permettant de définir ce qu'est un bien public mondial, les programmes de développement du Nord et du Sud qui semblent souvent être contradictoires deviennent plus comparables et donc plus négociables. Même si la prévention du réchauffement mondial et l'élargissement de l'accès à la connaissance sont des biens publics mondiaux, on leur accorde des degrés variés de priorités dans différents pays. Mais comme ces deux choses constituent toutes deux des biens publics mondiaux, la possibilité d'un compromis semble bien plus réalisable que si l'on disait qu'il s'agit là de biens privés - un bien du Nord et un bien du Sud, sans dénominateur public commun.

Mais c'est là seulement le premier et le plus évident des avantages. Beaucoup de biens publics mondiaux, tels que le libre-échange ou des marchés financiers stables et efficaces, nécessitent un excellent réseau d'institutions à l'échelle mondiale, ce qui rend nécessaire de renforcer les capacités nationales. Ces activités de renforcement des institutions entraînent de grands bénéfices positifs pour le pays, même si leur objectif principal est d'obtenir un résultat au niveau international. Le financement de ces activités devrait donc provenir de l'APD (M). En faisant la différence entre le financement d'un bien public mondial et l'assistance, les pays en développement peuvent réorienter

l'assistance pour le développement vers des priorités nationales de développement. En outre, ces pays peuvent avoir voix au chapitre pour décider comment allouer ces ressources, par le biais d'un dialogue participatif sur les priorités en matière de biens publics à l'échelle mondiale.

Pour les pays industriels, la perspective d'une approche plus méthodique de gestion des besoins mondiaux devrait alléger le fardeau financier qui leur incombe en cas de crise internationale, que ce soit sur les marchés financiers, ou dans les domaines de la santé, de l'environnement ou de la paix. Actuellement, quand on aborde ces problèmes, on traite chacun d'eux de manière indépendante, ignorant de ce fait toute possibilité d'arriver à des accords de réciprocité qui pourraient améliorer la coopération. Un processus plus élaboré d'identification et de classification des biens publics mondiaux permettrait aux Etats d'explorer les potentialités d'échange de soutien mutuel qui pourraient profiter à tous. En outre, le partage des coûts pourrait avoir une dimension plus universelle, permettant à certains Etats de tirer profit de biens publics mondiaux qu'ils fournissent déjà et de demander à d'autres Etats d'en faire autant. Sans la mise en place d'une structure visant à favoriser le couplage des questions et la réciprocité, la méfiance et l'animosité peuvent empêcher les Etats de coopérer même quand cela serait bénéfique à tous.

Quand nous examinons le coût des crises économiques, militaires, humanitaires et sociales de la dernière décennie, il ressort clairement que, dans la plupart des cas, le système international se contente de réagir après une catastrophe, dans quelque domaine que ce soit, longtemps après que les principaux dégâts ont été infligés. Empêcher une crise d'arriver, et être mieux préparé à celles que l'on n'a pas prévues, est un moyen bien plus efficace de gérer nos affaires. Il y a là donc un argument très pragmatique en faveur d'une réévaluation du processus national et international de prise de décision. L'élan politique favorable à une telle réévaluation pourrait venir de l'énergie que pourrait susciter une plus grande équité dans les relations internationales. Cela explique que cet ouvrage insiste sur un processus de prise de décision plus participatif, sur l'élaboration d'un nouveau tripartisme entre les gouvernements, la société civile et le monde des affaires, sur la création d'un conseil de tutelle mondial des Nations Unies pour les biens publics mondiaux, sur l'élargissement du G8 en un G 16. Si l'on fait fi de la nécessité de telles réformes, cela pourrait facilement entraîner une série de crises mondiales, et donc une réaction contre la mondialisation.

Ces sujets de préoccupation, et la notion de priorités mondiales communes, ne sont pas nouvelles. Elles ont inspiré les actions des dirigeants politiques et autres à la suite des deux guerres mondiales du 20^{ème} siècle. Les enseignements tirés de ces conflits ont incité les dirigeants à mettre en place de nouveaux mécanismes de coopération internationale dans l'espoir que les conflits entre les pays pourraient être réglés pacifiquement, et que les causes économiques et sociales des conflits pourraient être extirpés avant de prendre racine. Mais ces dirigeants n'étaient pas uniquement des idéalistes. Ils avaient des sujets de préoccupations bien pratiques: empêcher la guerre et éliminer la misère.

Il est temps de reprendre une telle démarche. Quand on voit que les institutions perdent prise avec la réalité économique, sociale et humaine de notre époque, il nous semble urgent de modifier et de mettre à jour nos schémas diplomatiques. Pour cela, il nous faut des dirigeants ayant une vision de notre avenir, et il nous faut accepter l'idée que le progrès n'est pas simplement l'oeuvre du destin, mais le fruit de notre travail.

Références

- Banque Mondiale. 1998. *Assessing Aid: What Works, What doesn't, and Why. A Policy Research Report*. New York: Oxford University Press.
- Berg, Elliot. 1997. *Rethinking Technical Cooperation: Reforms of Capacity Building in Africa*. New York :Programme des Nations Unies pour le Développement.
- Brookings Institution. 1994-98. Project on Integrating National Economies Series. Washington, DC.
- Dasgupta, Partha S. 1995. *An Inquiry into Well-Being and Destitution* Oxford: Clarendon Press.
- Gilpin, Robert G. 1987. *The Political Economy of International Relations* Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Hardin, Garrett. 1968. "The Tragedy of the Commons." *Science* 162 (December): 1243-48.
- Keohane, Robert O. 1984. *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Kindledberger, Charles P. 1986. *The World in Depression 1929-1939*. Berkeley: University of California Press.
- Krasner, Stephen D. 1986. *International Regimes*. Ithaca, NY and London: Cornell University Press
- Mayer, Peter, Volker Rittberger and Michael Zurn. 1993. "Regime Theory: State of the Art and Perspectives". In Volker Rittberger and Peter Mayer, eds., *Regime Theory and International Relation*. New York: Oxford University Press.
- Mendez, Ruben P. 1992. *International Public Finance : A New Perspective on Global Relations*. New York: Oxford University Press
- Olson, Mancur. 1971. *The Logic of Collective Action*. Cambridge, MA: Harvard University Press
- ONU. 1987. Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. UN Treaty Series 26369. Montreal, Canada.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Diverses années. *Rapport sur le Développement Humain*. New York: Oxford University Press.
- Riddell, Roger. 1996. *Aid in the 21st Century*. ODS Discussion Paper 6. New York, Programme des Nations Unies pour le Développement, Bureau des Etudes sur le Développement
- Russett, Bruce M., and Johan D. Sullivan. 1971. "Collective Goods and International Organization." *International Organization* 25(4): 845-65
- Sachs, Jeffrey. 1998. "Making it Work". *The Economist*. 12 September.
- Samuelson, Paul A. 1954. "The Pure Theory of Public Expenditure". *Review of Economics and Statistics* 36 (November): 387-89.
- Sandler, Todd. 1997. *Global Challenges: An approach to Environmental, Political, and Economic Problems*. Cambridge: Cambridge University Press
- Sen, Amartya K. 1987. *On Ethics and Economics*. Oxford and New York: Basil Balckwell.
- Stokke, Olav, ed. 1996. *Foreign Aid Toward the Year 2000: Experiences and Challenges* London: Frank Cass.
- . 1999. *The Future of Aid: Regional Perspectives*. ODS Discussion Paper 17. New York: PNUD, Bureau des Etudes sur le Développement.

Liste des collaborateurs
***Les biens publics à l'échelle mondiale:
la coopération internationale au XXIe siècle***

Scott Barrett
London Business School

Nancy Birdsall
Carnegie Endowment for International Peace

Richard A. Cash
Harvard Institute for International Development

Lincoln C. Chen
Rockefeller Foundation

Lisa D. Cook
Harvard University

Tim G. Evans
Rockefeller Foundation

Priya Gajraj
Programme des Nations Unies pour le développement

Isabelle Grunberg
Programme des Nations Unies pour le Développement

David A. Hamburg
Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict

Geoffrey Heal
Columbia University

Jane E. Holl
Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict

Rajshri Jayaraman
Cornell University

Ravi Kanbur
Cornell University

Ethan B. Kapstein
University of Minnesota

Inge Kaul
Programme des Nations Unies pour le Développement

Robert Z. Lawrence
Harvard University

Lisa L. Martin
Harvard University

Ruben P. Mendez
Yale Center for International and Area Studies

J. Mohan Rao
University of Massachusetts, Amherst

Jeffrey Sachs
Harvard Institute for International Development

Todd Sandler
Iowa State University

Amartya Sen
Cambridge University

Ismail Serageldin
Banque Mondiale

Debra L. Spar
Harvard Business School

Marc A. Stern
Programme des Nations Unies pour le Développement

Joseph E. Stiglitz
World Bank

J. Habib Sy
Partenaires pour le Développement Africain

Charles Wyplosz
Institut des Hautes Etudes Internationales, Genève

Mark W. Zacher
University of British Columbia

